



Rapport du maire sur la situation financière

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente aujourd'hui le rapport sur la situation financière de notre Municipalité, tel que le prévoit le Code municipal à l'article 955 et la loi sur le traitement des élus municipaux à son article 11.

L'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2012, a généré des revenus pour la Municipalité de 3 639 603 \$ alors que les charges de fonctionnement s'élevaient à 3 503 489 \$, ce qui a amené à un excédent de l'exercice de 136 114 \$.

À la fin de l'exercice financier 2012, la dette à long terme de la Municipalité était de 6 195 100 \$.

La charge de cette dette à long terme se répartit comme suit :

1.	Pour l'ensemble des contribuables de la Municipalité	2 475 391 \$
2.	Pour une partie des contribuables de la Municipalité	2 078 973 \$
3.	Dû par le gouvernement du Québec	1 640 736 \$

Le pourcentage de la dette représente 2,4 % de la richesse foncière uniformisée de la municipalité de Sainte-Luce qui est de 258 821 673 \$.

En 2012, le remboursement de la dette à long terme était de 399 418 \$, alors que les frais de financement étaient de l'ordre de 195 396 \$.

Pour ce qui est de l'exercice financier 2013, nous évaluons être en mesure de dégager un léger surplus.

En 2013, plusieurs projets importants ont été mis de l'avant :

- Remplacement de la conduite d'aqueduc et construction d'une conduite d'égout domestique sur la route 132 Ouest;
- Remplacement d'un ponceau à grand diamètre au rang 3 Ouest (ruisseau Parent);

- Construction d'un égout domestique dans la rue St-Viateur et branchement de La Grande Maison;
- Réfection d'un ponceau à grand diamètre au ruisseau de la Tannerie (rue St-François);
- Travaux de déphosphatation aux étangs d'épuration du secteur Luceville;
- Construction d'une conduite d'égout domestique, rue St-Louis;
- Construction de nouveaux trottoirs à la promenade de l'Anse-aux-Coques;
- Pavage d'une partie de la rue des Coquillages;
- Revêtement des tennis municipaux;
- Rénovation du garage municipal (80, rue des Érables).

Comme vous pouvez le constater, il y a eu beaucoup d'action en 2013. Je tiens à souligner que plusieurs travaux ont été réalisés par l'équipe des travaux publics de la Municipalité. Je les félicite pour leur excellent travail.

Pour 2014, un projet majeur retient notre attention, c'est la réfection de la rue St-Alphonse (route 298). Ce projet aurait dû se réaliser en 2013, mais à cause des restrictions budgétaires du gouvernement du Québec, il n'a pu se réaliser.

Dans les semaines qui viennent, je contacterai les autorités gouvernementales, pour que ce dossier aille de l'avant, tout comme le pavage et la construction d'un nouveau trottoir sur la rue St-Pierre Est.

Un autre projet important pour 2014, est la poursuite du dossier de la route 132 Ouest, en ce qui a trait au remplacement de la conduite d'aqueduc et la construction d'une conduite d'égout domestique.

Comme vous pouvez le constater, nous avons beaucoup de projets intéressants qui font en sorte que notre municipalité s'améliore.

Dans les semaines qui viennent, nous procéderons à l'élaboration du budget pour l'année 2014. Encore une fois, nous entreprenons cet exercice dans l'esprit de maintenir votre compte de taxes au plus bas niveau possible, tout en s'assurant d'une prestation de services adéquats.

Pendant cet exercice budgétaire, nous analyserons et ferons la mise en jour du programme triennal des dépenses en immobilisation. Évidemment, tous les projets subventionnés en infrastructures seront priorités.

Comme le prévoit l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération attribuée aux membres du conseil municipal en 2013:

- Le salaire du maire est fixé à 12 301,20 \$ par année;
- Le salaire de chaque conseiller est fixé à 4 100,40 \$ par année;
- Une allocation de dépenses au montant de 6 150,60 \$ par année est allouée au maire et une de 2 050,20 \$ par année pour les conseillers.

En 2013, comme membre du conseil de la MRC de La Mitis, le maire reçoit un salaire de 3 565,81 \$ et une allocation de dépenses de 1 782,90 \$.

Je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus durant la dernière année, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

LISTE DES CONTRATS

- BPR Groupe-Conseil	83 123,24 \$
- Compagnie Wilfrid Allen Itée	103 859,59 \$
- Construction BCK inc.	258 662,68 \$
- Dessau inc.	55 440,95 \$
- Les Entreprises Claveau Itée	36 826,61 \$
- Les Excavations Léon Chouinard	194 406,67 \$
- Exploitation Jaffa inc.	84 976,32 \$
- Financière Banque Nationale	142 684,55 \$
- Groupe Ultima	58 979,00 \$
- Groupe Gaz-O-Bar inc.	29 361,08 \$
- Construction Gilles Langlois	42 518,91 \$
- Les Pavages Laurentiens	73 480,99 \$
- Transport Gino Bois	344 925,00 \$
- Roche Itée	122 260,89 \$
- SSQ Société d'assurance-vie inc.	39 262,70 \$
- Terre-Eau inc.	34 416,78 \$

Enfin, vous trouverez ci-bas un tableau regroupant les différents règlements d'emprunt de la Municipalité, au 31 décembre 2012.

SERVICE DE LA DETTE

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ET EMPRUNTS À LONG TERME

	No de régl.	Objet du règlement	Année d'émission	Terme en années	Solde au 31-12-2012
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT	358-93	Réhabilitation aqueduc / Route 132	1994	20	29 500 \$
	389-97	Construction égout / bassins aérés	1998	20	391 700 \$
	392-98	Construction égout / bassins aérés	1999	20	985 700 \$
	R-2002-27	Approvisionnement et traitement eau	2005	10	34 400 \$
	R-2003-33	Parc industriel	2005	20	16 600 \$
	R-2003-36	Égout Luc Babin	2005	20	11 200 \$
	R-2003-37	Côte de l'Anse / Route 298 / rue des Villas	2004	20	122 600 \$
	R-2003-38	Aqueduc Rang 2 Est	2005	20	14 800 \$
	R-2003-40	Égout Route 132 Ouest	2004	20	50 600 \$
	R-2004-53	Aqueduc / pavage	2006	15	62 900 \$
	R-2005-59	Pavage rues Eudore-Allard / Côté / Coquillages	2006	10	52 600 \$
	R-2006-70	Camions incendie	2008	10	209 500 \$
	R-2006-71	Pérennité - Étangs aérés (secteur Luceville)	2008	15	250 400 \$
	R-2009-121	Aqueduc Fleuve Ouest	2010	20	156 700 \$
	R-2010-129	Pavage Rang 3 Ouest	2011	10	108 600 \$
	R-2010-135	Rue Lucia-Fréchette	2011	10	75 200 \$
	R-2010-136	Réfection installations sportives	2011	10	52 900 \$
	R-2010-137	Rue St-Elzéar/St-Charles	2011	20	342 483 \$
	R-2010-138	Ingénieurs aqueduc 132 Est	2012	20	100 460 \$
	R-2011-151	Achat de machinerie	2012	10	612 090 \$
R-2011-152	Achat d'un bâtiment	2012	20	472 190 \$	
R-2011-153	Infrastructures Aqueduc 132 Est	2012	20	1 413 950 \$	
R-2011-154	Développement rue Caron	2012	5	504 327 \$	
R-2011-155	Déficit 2010 Grandes Marées	2012	5	101 700 \$	
DLT	Contrat	Acquisition de terrain - Jean-Eudes Caron	2010	4	22 000 \$
	Total				6 195 100 \$

Ce rapport sera publié dans la prochaine édition du Coquesillon.

Paul-Eugène Gagnon, maire